

PRÉINSCRIPTION
BACCALAUREAT GENERAL (BCG) ET TECHNOLOGIQUE (BTN)
ET EPREUVES ANTICIPEES
SESSION 2022

CANDIDATS INDIVIDUELS

EPREUVES ANTICIPEES
Du 17 novembre au 03 décembre 2021

EPREUVES TERMINALES
Du vendredi 03 au mercredi 22 décembre 2021

OÙ S'INSCRIRE ?

- D'un poste informatique personnel muni d'un code d'accès internet sur l'adresse URL suivantes :

Inscription dans CYCLADES

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat>

- **Exceptionnellement** à la Division des Examens et Concours (DEC) Vice –Rectorat de Mayotte :
Rue Sarahangue 97600 Mamoudzou, lundi, mardi, jeudi, 13h30-16h00 ; mercredi : 7h30-16h00, vendredi : 7h30-12h00

Vous munir d'une pièce d'identité et du relevé de notes.

COMMENT S'INSCRIRE ?

UNIQUEMENT par INTERNET

- Répondez aux questions posées, écran après écran, en suivant attentivement les indications.
- Vous pourrez modifier votre inscription jusqu'à la fermeture du serveur.
- **Important** : n'attendez pas les derniers jours...

UN N° DE PRÉINSCRIPTION VOUS EST ATTRIBUÉ UNE FOIS VOTRE CANDIDATURE VALIDÉE
IMPRIMEZ L'ÉCRAN OU NOTEZ LE N° DE PRÉINSCRIPTION QUI VOUS EST ATTRIBUE ET
CONSERVEZ BIEN CE DOCUMENT

SELON VOTRE SITUATION, DEUX POSSIBILITÉS D'INSCRIPTION

- **Ex-candidat de la session 2021 inscrit dans l'académie de Mayotte** : Saisissez votre numéro de candidat figurant sur le relevé de notes de la session 2021, ce qui vous permettra l'accès aux renseignements enregistrés lors de la session précédente : identification, bénéfiques ou dispenses de notes...

- **Autre candidat** : Suivez la procédure normale sur internet.

Dans les 2 cas : Il vous appartient de **vérifier** toutes les informations relatives à votre état civil légal. Il est indispensable :

- d'indiquer le deuxième prénom, si vous en possédez un ;
- de noter l'arrondissement de votre ville de naissance, s'il existe.
- de préciser le nom d'usage ou nom d'épouse pour les femmes mariées.

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

- Votre **CONFIRMATION D'INSCRIPTION** sera disponible dans votre espace candidat dans **CYCLADES**.

- Il vous appartiendra de la télécharger et de bien la **vérifier** et de porter éventuellement à l'**ENCRE ROUGE** toutes les modifications utiles et de la **signer**.

Cet imprimé **signé et accompagné des pièces justificatives demandées** devra être déposé au **vice rectorat, service de la DEC, ou transmis par mail à l'adresse suivante** :

l.dec1@ac-mayotte.fr au plus tard le :

Le vendredi 14 décembre 2021

Attention !

1. **N'attendez pas le dernier moment ; au-delà de cette date, toute inscription non confirmée sera annulée.**
2. **Conservez une copie de cette confirmation.**

PIECES A FOURNIR A LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- 1- **La confirmation d'inscription revêtue de votre signature**
- 2- **Une copie de la pièce d'identité du candidat (même étrangère)**
- 3- **L'attestation de recensement ou certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou journée défense et citoyenneté ***
- 4- **La copie du relevé de la session 2021 du baccalauréat, des épreuves anticipées ou d'une session antérieure**
- 5- **Le certificat médical d'aptitude ou d'inaptitude à la pratique d'activités physiques et Sportives aux épreuves d'EPS**
- 6- **La demande d'aménagement des conditions d'épreuve pour les candidats en situation de handicap accompagnée de certificat médical**

***JAPD ou JDC :**

- entre 18 et 25 ans : le candidat doit fournir le certificat de participation à la JAPD (*Journée d'Appel de Préparation à la Défense*) ou JDC (*Journée Défense et Citoyenneté*),
- entre 16 et 18 ans : le candidat doit fournir l'attestation de recensement ou le certificat de Participation à la JAPD ou JDC

➔ **La division des examens et concours ne fait pas de copies.**

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS DE MAYOTTE
BUREAUX BACCALAUREAT GENERAL-TECHNOLOGIQUE
EPREUVES ANTICIPEES